



Quel sanction pour un faux permis étranger

Par **sandra68**, le **26/03/2010** à **13:37**

Bonjour,

mon concubin algérien qui disposait jusqu'à peu d'un permis provisoire de 2 ans qu'il avait passé en Algérie ! suite à ça il s'est adressé à sa famille pour voir si elle pouvait lui récupérer le permis de 10 ans il ne l'a pas obtenu car ce permis a été bloqué suite au soucis qu'il avait eu en Algérie donc il s'en est procuré un faux qu'il nous a envoyé

nous le savions et avons tenté de le déposer en février 2010 mais la police aux frontières a détecté des anomalies donc nous avons eu un refus et lui on a demandé de repasser son permis en France

par contre il a envoyé le dossier au tribunal

ma question est que risque mon mari et comment peut-il se défendre sachant que nous avons fait une énorme erreur en le déposant et nous avons immédiatement regretté de le déposer mais c'était trop tard???

merci pour votre réponse

cordialement ,

sandra